



H-26 – ID 2000 (mardi)

Préparation aux études théologiques

1^{er} cycle

Hiver 2026

Rappel du Calendrier académique pour ce cours

11 janvier 2026	Dernier jour d'inscription sans pénalité de retard
Jusqu'au 18 janvier 2026	Inscription possible au cours mais avec pénalité de retard (+25\$/cours) Possibilité d' annulation avec remboursement des frais de scolarité
Jusqu'au 25 janvier 2026	Possibilité d' abandon sans échec « AB » sans remboursement .
À partir du 26 janvier 2026	À partir de cette date, tout abandon est noté avec échec « EAB »

Annulation et abandon doivent se faire par écrit à l'adresse : admin@fteacadia.com et auprès du professeur

Description

Professeur

Julie Bérubé

Courriel

cycle2@fteacadia.com

Ce cours est une initiation aux études en théologie pour les étudiants et étudiantes du premier cycle à la Faculté de Théologie Évangélique. Le cours présente diverses méthodes de travail intellectuel afin d'outiller l'étudiant(e) pour l'ensemble de son parcours aux études supérieures. Les contenus abordés sont en lien avec l'organisation du temps, la recherche documentaire, la présentation matérielle des travaux, l'intégrité académique et la rédaction académique.

Objectifs

L'objectif global du cours est d'initier les participants aux études en théologie à la FTE. Le cours vise aussi les objectifs d'apprentissage ci-dessous. Grâce au cours, l'étudiant(e) pourra :

- Développer ses compétences dans la gestion et l'utilisation des différentes ressources disponibles à la FTE.
- Acquérir des compétences en rédaction et en recherche, y compris la collecte et l'organisation de ressources pertinentes pour les études théologiques.
- Prendre conscience des risques que présente le plagiat et se familiariser avec les bonnes pratiques de citation de sources documentaires ou autres.
- Comprendre quelles sont les règles de présentation matérielle et comment les intégrer à ses travaux.

Adresse

Faculté de Théologie
Évangélique (FTE)
100 - 945 av. Beaumont
Montréal, QC, H3N 1W3

Téléphone

(514) 526-2003

Courriel Administration

admin@fteacadia.com

Site Web

www.fteacadia.com

Matériel obligatoire

à Disponible sur **DTL 2** (bibliothèque numérique)
ou sur la Google Classroom quand c'est indiqué

Bernard DIONNE, *L'essentiel pour réussir ses études*, Montréal, Chenelière Éducation, 2018, 192 p. (*Ce n'est pas un ouvrage théologique*)

Sylvie JUTRAS, *Mon compagnon de rédaction scientifique*, Montréal, Les Éditions JDF, 2019, 288 p. (*Ce n'est pas un ouvrage théologique*)

Horaire (sujet à ajustements)

Le cours a lieu pendant les 5 premières semaines de la session.

Le cours sera proposé à deux horaires différents :

- **en zoom EN DIRECT** le **vendredi** de **12h à 13h30**.
- **en zoom EN DIRECT** ou **EN PRESENTIEL** le **mardi** de **18h30 à 20h**

Il y aura une quinzaine de places dans chaque groupe. Les deux groupes devront être équilibrés.

Vous pourrez indiquer votre préférence au moment de l'inscription; si vous avez une impossibilité pour un horaire, merci d'envoyer un courriel au professeur.

Votre groupe vous sera confirmé par le professeur.

N°	Dates Mardi 18h30- 20h	Sujets (rencontre zoom en direct)	À faire <u>avant chaque rencontre</u>	Travaux à rendre sur Google Classroom <u>avant la date indiquée</u> <i>L'explication de ces travaux se trouve dans la section « Évaluations, exigences et explications »</i>
1	13-Janv.	<ul style="list-style-type: none">- Présentation du syllabus- Présentation de l'équipe de la FTE- Portail étudiant- Calendrier académique- Guide des études- Gestion du temps	<u>Visionnement Bloc 1 :</u> - La grande histoire (récit) de la Bible <u>Compléter :</u> - Journal de bord : Lecture Dionne chap. 1-4 et 6	Questionnaire : Équipements et outils pour les études universitaires (formatif)
2	20-Janv.	<ul style="list-style-type: none">- Bibliothèque FTE (OPAC et DTL2)- Outils de recherche avancée- Astuces de recherche documentaire- Notes de lecture	<u>Compléter :</u> - Journal de bord : Lecture Dionne chap. 5, 8 <u>Visionnement Bloc 2 :</u> - Évaluer la fiabilité d'une source en théologie (Jeanne Djaballah) <u>Tutoriel DTL2 :</u> - Accéder aux ressources numériques	1. Travail sur la répartition du temps 2. Questionnaire de la Bible

N°	Dates Mardi 18h30- 20h	Sujets (rencontre zoom en direct)	À faire <u>avant chaque rencontre</u>	Travaux à rendre sur Google Classroom <u>avant la date indiquée</u> <i>L'explication de ces travaux se trouve dans la section « Évaluations, exigences et explications »</i>
3	27-Janv.	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation matérielle des travaux - Références bibliographiques - Citations et références 	<u>Compléter :</u> - Journal de bord : Lecture Dionne chap. 10-11 <u>Visionnement Bloc 3 :</u> - L'intégrité académique (Jean Maurais)	3. Quiz recherche documentaire 4. Notes de lecture
4	3-Fév.	<ul style="list-style-type: none"> - Posture de la personne étudiante en théologie - Structure de l'argumentation - Objectivité, précision et nuance 	<u>Compléter :</u> - Journal de bord : Lecture Jutras chap. 3 et 5 <u>Visionnement Bloc 4 :</u> - Les travaux écrits en théologie (Julie Bérubé)	5. Exercice présentation matérielle 6. Quiz sur l'intégrité académique
5	10-Fév.	Période de questions		7. Exercice rédaction académique 8. Journal de bord complété
	2 au 13 mars	Rencontres individuelles (facultatives)	Réserver une plage horaire via le lien <i>Bookings</i> disponible sur la Google Classroom	

Pondération

Exigences	
1. Fichier Répartition du temps	10%
2. Questionnaire sur le grand récit de la Bible	10%
3. Quiz sur la recherche documentaire	10%
4. Notes de lecture	10%
5. Exercice sur la présentation matérielle	20%
6. Quiz sur l'intégrité académique	10%
7. Exercice sur la rédaction académique	20%
8. Lectures obligatoires du cours (Journal de bord)	10%
Total	100%

Évaluations, exigences et explications

Le cours consiste en une série de courtes vidéos ainsi que des rencontres Zoom hebdomadaires. La présence aux rencontres Zoom est essentielle.

1. Compléter le fichier « **Répartition du temps** » comprenant vos cours, travaux et dates d'examens, en tenant compte de toutes vos activités et responsabilités (famille, église, travail, cours et études) pour vous donner une idée réaliste du temps dont vous disposez.
2. Un **questionnaire** sur le **grand récit de la Bible** : questions à réponses courtes et moyennes. *Aucun usage d'outils liés à l'IA n'est permis pour ce travail, même pour la correction ou la reformulation du français (NIA).*
3. Un **quiz sur la recherche documentaire** : questions à choix multiples et à réponses courtes.
4. Des **notes de lecture** démontrant votre capacité à utiliser adéquatement diverses stratégies de prises de notes.
5. Un **exercice** où vous devrez corriger les erreurs de **présentation matérielle** d'une dissertation.
6. Un **quiz sur l'intégrité académique** : questions à choix multiples.
7. Un **exercice** où vous devrez rédiger l'introduction et la conclusion d'une dissertation et en corriger les erreurs de **rédaction académique**. *Aucun usage d'outils liés à l'IA n'est permis pour ce travail, même pour la correction ou la reformulation du français (NIA).*
8. Lectures obligatoires du cours. Le pourcentage des lectures faites sera noté dans un **journal de bord**.

La note de passage pour ce cours est de 70%. L'étudiant en situation d'échec ne pourra pas s'inscrire (ou se réinscrire) à des cours réguliers. Un étudiant ou une étudiante qui obtient une note finale entre 50% et 70% aura la possibilité de s'inscrire à des ateliers complémentaires en vue de rehausser la note.

Politique en matière d'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) : voir le [Guide des Études](#)

Les étudiants et étudiantes sont responsables de comprendre les risques et limites de l'IA générative, y compris les inexactitudes potentielles, les biais et les enjeux éthiques. Ils doivent être vigilants quant aux questions de propriété intellectuelle, car le contenu généré par l'IA peut enfreindre des droits d'auteur ou inclure du matériel plagié.

Interdiction de l'utilisation non autorisée :

- En premier lieu, la politique en vigueur stipule que l'usage non autorisé ou non transparent de l'IA générative est interdit et peut être considéré comme une infraction disciplinaire.
- Dans certaines circonstances, le professeur peut permettre des usages précis d'outils intégrant l'IA générative. Il est du devoir de l'étudiant de se conformer à ces consignes en toute transparence.

Transparence en matière d'utilisation de l'IA générative :

- Si l'étudiant a recours à l'IA générative à des fins de correction et/ou de reformulation du français écrit, l'utilisation et l'outil employé (Antidote, CoPilot, Grammarly, etc.) doivent être indiqués dans le travail.
- Si l'étudiant a recours à l'IA générative pour générer des contenus (ChatGPT, Grok, CoPilot, Gemini, etc.), celui-ci doit l'indiquer dans une note de bas de page à l'endroit approprié. La note inclura une description claire du type d'emploi qui est fait et citera les outils d'IA utilisés dans l'élaboration du travail, que ce soit dans la préparation ou la rédaction. Ce type d'utilisation est permise seulement avec l'autorisation du professeur.

Citation en matière d'utilisation de l'IA : Les termes suivants doivent être employés en note en bas de page dans chaque travail remis afin de servir d'attestation d'usage responsable (ou de non-usage selon le cas) tout en précisant le type de recours à l'IA.

- **NIA** : *Non recours à l'intelligence artificielle*. Cette mention (une citation pour le travail entier) signifie que l'étudiant n'a eu aucun recours à la technologie de l'IA que ce soit pour vérifier l'orthographe, l'exactitude des faits ou pour générer du contenu. Par cette mention, l'étudiant certifie que le fond et la forme lui appartiennent entièrement.
- **GIA** : *Généré par l'intelligence artificielle*. Cette mention signifie que l'étudiant a eu recours au moins une fois à la technologie de l'IA pour générer du contenu original. Un exemple serait de poser une question de dissertation directement à ChatGPT et d'intégrer la réponse mot pour mot ou légèrement modifiée à son propre travail. En réalité, cette catégorie recoupe tout usage qui relève de la génération, même d'un plan ou d'illustrations par l'IA, dont on se servira dans un travail. La mention GIA devra alors apparaître, dans une note en bas de page, à la fin de chaque phrase ou section qui a été générée avec le support de l'IA. L'outil employé doit être indiqué à la fin de la note en bas de page.
- **AIA** : *Aidé de l'intelligence artificielle*. Cette mention signifie que l'étudiant a eu recours à la technologie de l'IA pour vérifier la grammaire, les faits (universellement reconnus) et/ou peaufiner la présentation de son travail. Par exemple, un outil tel que Grammarly ou Antidote aurait pu être utilisé pour des reformulations dont l'ampleur peut varier d'une section à une autre. Dans ce cas, l'étudiant doit ajouter une citation pour le travail entier en en spécifiant l'utilisation. L'outil employé doit être indiqué parmi les références en bibliographie.

Réglementation sur les évaluations et sur le plagiat : voir le [Guide des Études](#)

Les devoirs et travaux doivent être rendus dans les délais. Des sanctions seront prises en conformité avec le [Guide des Études](#) disponible sur le site de la FTE.

Le plagiat est à éviter absolument sous peine de sanctions importantes. Pour ce sujet aussi, vous êtes tenu de prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans le [Guide des Études](#).

En tant qu'étudiant, vous avez la responsabilité de vous informer sur les règles applicables dans le cadre des études à la FTE afin de les respecter et d'agir en conséquence. Ignorer une règle ne vous dédouane pas de votre responsabilité en cas de non-respect de cette dernière.

Guide de notation

Pourcentage	Note	Valeur numérique	Définition
94-100%	A+	4,33	Excellent
87-93%	A	4,00	
80-86%	A-	3,67	
77-79%	B+	3,33	Bon
73-76%	B	3,00	
70-72%	B-	2,67	

Pourcentage	Note	Valeur numérique	Définition
67-69%	C+	2,33	Moyen
63-66%	C	2,00	
60-62%	C-	1,67	
57-59%	D+	1,33	Passable
53-56%	D	1,00	
50-52%	D-	0,67	
0-49%	E	0,00	Échec

Le seuil de réussite d'un cours est le suivant :

En 1^{er} cycle : CEB, CRA, B.Th., Étudiant libre 1^{er} cycle : **50%** __ Sauf ID 2000 : **70%**

En 2^e cycle : M.Div., Étudiant libre 2^e cycle : **50%** __ Sauf ID 5000 : **70%** __ M.A., M.Th. : **70%**